



STRATEGY FOR IMPROVING INFORMATION
ON STATUS AND TRENDS OF CAPTURE
FISHERIES



Atelier sous régional sur l'amélioration de l'information sur la situation et des tendances des pêches de capture dans le Golfe de Guinée

(Congo, DR Congo, Gabon, Cameroun, Sao Tome & Principe, Angola et la Guinée équatoriale)

Douala, Cameroon, 2008

1. Historique

La connaissance de l'état et des tendances des pêches de capture, y compris les aspects socio-économiques, est essentielle pour que l'élaboration des politiques, les prises de décisions et la gestion responsable des pêches soient exécutées correctement. Des informations exactes et fiables sont également indispensables pour assurer la validité de la politique des pêches et pour tenter d'établir les résultats de leur gestion. En outre, l'intérêt public s'est fortement manifesté en termes d'utilisation durable des ressources halieutiques et la nécessité de véhiculer ces informations pertinentes jusqu'au niveau communautaire se fait de plus en plus pressante. Un public mieux informé soutiendra les efforts de gestion des pêches et des ressources halieutiques de manière responsable.

La collecte et l'analyse des données sur les pêches sont un exercice qui prend beaucoup de temps et qui fait l'objet d'un effort soutenu. Les agences de renseignements sur les pêches, qui très souvent souffrent de problèmes chroniques liés aux restrictions budgétaires et en ressources humaines, doivent fréquemment faire de nombreux et grands efforts pour produire des informations fiables en temps voulu. La mauvaise qualité des informations fait naître un sentiment de méfiance à l'égard des informations relatives aux pêches de la part des futurs utilisateurs (c'est-à-dire les responsables de l'élaboration des politiques et les gestionnaires des pêches) ce qui conduit à la non utilisation – ou à l'utilisation très limitée – des statistiques des pêches. Cela, par la suite, se traduira par une situation où les priorités/attentions accordées aux activités de collecte des données seront très faibles. Par conséquent un cercle vicieux de problèmes se crée et continue de freiner l'administration et la gestion efficaces des pêches basées sur les informations.

De nombreuses pêcheries d'Afrique de l'Ouest sont définies de manière spécifique comme des pêcheries tropicales multispécifiques/utilisant des engins multiples, dans lesquelles prévaut un grand nombre de petites opérations. Des méthodes conventionnelles de collecte des données, qui sont principalement conçues pour surveiller les grandes pêcheries commerciales dans les eaux tempérées, peuvent ne pas toujours être appropriées si elles sont appliquées à ce type de pêcheries.

Le développement ou l'amélioration de tout système de collecte des données exige une approche structurée de manière cohérente¹. L'approche structurée respecte un parcours par

¹ Directives pour la collecte régulière de données sur les pêches de capture, FAO Document technique sur les pêches 382, Rome 1999.

étapes dont la première est de comprendre «Pourquoi les données sont requises», en passant par l'explication des besoins «Quelles données rechercher?», et la confirmation de «De quelle manière les données seront-elles collectées?». Des examens périodiques de ces aspects fondamentaux des systèmes de collecte des données (par exemple pour approuver pourquoi, quoi et comment) sont importants vu que les systèmes de collecte des données doivent répondre aux dynamiques du secteur des pêches et aux besoins changeants en matière d'information sur les pêches.

La FAO et le COPACE, afin d'améliorer la qualité de l'information relative aux pêches, ont envisagé toute une série d'activités pour accomplir cette tâche ambitieuse. Ces activités comprennent:

- Le Groupe de travail du COPACE sur les statistiques des pêches a organisé six séances entre 1980 et 1997. L'établissement du Sous-comité scientifique du COPACE (SCS), qui s'est réuni pour la première fois en octobre 2000, a permis que les questions relatives aux statistiques, en particulier les données fournies par les pays membres à la base des données de capture du COPACE, sous la responsabilité de l'Unité de l'information, des données et des statistiques sur les pêches (FIDI) de la FAO soient débattues à l'occasion de certaines sessions qu'il a tenues.
- ARTFISH, approches, règles et techniques pour la surveillance statistique de pêche a été présenté dans un certain nombre de pays membres de CEEAF

La stratégie de la FAO visant à améliorer l'information et les tendances des pêches de capture a été présentée et discutée à la dix-septième session du COPACE en 2004. En novembre 2004, le projet FishCode-STP de la FAO a démarré avec comme objectif principal d'encourager et de renforcer la mise en application de la «Stratégie» à travers le monde. Vous trouverez des informations détaillées sur le projet FishCode-STP de la FAO à l'Annexe 1. En octobre 2006, les activités du projet de FishCode-STP proposé pour l'Afrique de l'ouest ont été discutées à la 18ème session de COPACE. Le Comité a apprécié et a soutenu cette initiative généreuse de la FAO qui constitue un ensemble d'activités très précieuses pour la gestion des ressources de pêche, un élargissement des initiatives déjà soutenues par la FAO, tel qu'ARTFISH.

En raison du nombre d'Etats Membres de COPACE, il n'est pas possible de les soutenir d'un seul trait. Par conséquent une approche sous-régionale sera employée par lequel des activités sous-régionales seront développées en collaboration avec la Commission sous-régionale des pêches (CSRPF, le Comité régional des pêches pour le Golfe de Guinée (COREP) et la Commission Régionale des Pêches pour le Centre Ouest du Golfe de Guinée (CRPCOGG).

Les activités de FishCode-STP commenceront par organiser un atelier sous régional dans chaque région et le deuxième est projeté en Décembre 2007/Janvier 2008 pour le Golfe de Guinée

2. Objectifs

L'objectif général de l'atelier est de faciliter la création et l'utilisation dynamique des statistiques et de l'information relatives aux pêches qui seront à la base du bon développement de la politique et de la gestion responsable des pêches en Afrique de l'Ouest. De manière plus spécifique il devra:

- Revoir les systèmes de collecte des données et des informations relatives aux pêches existants dans la région, en tenant compte des aspects critiques des systèmes, à savoir: a) les interactions avec les objectifs des politiques/de la gestion, b) les arrangements/la coordination institutionnels, c) les stratégies de collecte des données et d) les méthodes de collecte des données de même que e) l'évaluation des pêcheries artisanales.
- Examiner les options viables pour améliorer la qualité des données et informations relatives aux pêches qui sont adaptées aux besoins spécifiques et qui peuvent être utilisées dans des situations de restrictions budgétaires et de limitation en personnel.
- Echange de connaissances et d'expériences nationales pour l'élaboration et le développement de systèmes de collecte des statistiques et données sur les pêches parmi les pays participant.

3. Résultats attendus

L'atelier de travail selon les engagements qu'il se propose de remplir devrait s'assurer que:

- 1) Les analyses/descriptions des systèmes de collecte des statistiques et données sur les pêches (aperçu du programme de contrôle statistique des pêches des pays), ainsi qu'une synthèse régionale et des analyses comparatives soient réunies dans un seul document de manière à fournir des informations de référence relatives à la collecte des données sur les pêches dans la région de l'atlantique centre-est²;
- 2) Les domaines prioritaires de l'amélioration de la collecte des données seront identifiés, en tenant compte des besoins spécifiques des différentes sous régions;
- 3) Le but des activités de suivi au niveau national/sous-régional sera défini à titre d'essai et que des avant-projets de plans de travail nationaux/sous-régionaux seront rédigés;
- 4) Des arrangements opérationnels concernant la coopération/l'établissement de partenariats pour exécuter les activités de suivi soient formulés.

Le rapport de l'atelier de travail, qui comprendra un bref résumé des discussions et des buts des activités de suivi, sera préparé et porté à la connaissance de tous les participants.

4. But et stratégies

- L'atelier de travail abordera la collecte des données sur les pêches de capture qu'elles soient océaniques ou côtières. L'aquaculture ne sera pas incluse vu que cet important sous-secteur exige des approches spécifiques.
- Dans le cadre de l'atelier, une attention toute particulière sera accordée aux pêches côtières au cours des sessions des groupes de travail et la priorité accordée aux pêches océaniques sera moindre vu qu'elles sont considérées bien contrôlées par les organismes régionaux des pêches.
- Les ressources financières et humaines allouées pour la collecte des données sont généralement limitées et représentent un problème commun à beaucoup de pays de la région et on a raison de croire que cela persistera. Toutefois l'atelier concentrera son

² Le projet FishCode-STP a publié une série de documents techniques relatifs aux systèmes de collecte de données et d'informations sur les pêches. Les régions d'Asie du Sud-Est, d'Amérique centrale et du Pacifique ont été couvertes et ce document sera le quatrième de ce genre.

attention sur les approches qui pourront être adoptées dans des situations de restrictions budgétaires et de main-d'œuvre (par exemple meilleure utilisation des mécanismes de collecte des données existants) plutôt que de rechercher une solution irréalisable aux problèmes budgétaires et de main-d'œuvre.

- En raison du nombre de pays ouest africains, il a été proposé de scinder les activités en trois groupes couvrant trois sous régions.

5. Organisation de l'atelier de travail

- 1) Cet atelier de travail sera conjointement organisé par le projet FishCode-STP , COPACE et le Comité Régional des Pêches du Golfe de Guinée (COREP)
- 2) Avant la tenue de l'atelier, une enquête sera effectuée par questionnaire qui permettra d'examiner et de décrire les systèmes nationaux de collecte des statistiques et données sur les pêches de manière détaillée et comparative. Les informations recueillies dans le cadre de cette enquête seront assemblées et présentées comme profils du contrôle statistique des pêches des pays. Cette compilation sera utilisée comme document de travail par l'atelier.
- 3) Avant la tenue de l'atelier, basé sur les documents nationaux, on formulera le plan d'action national des activités du terrain qui seront utilisés comme support de travail pour l'atelier
- 4) Une synthèse régionale préliminaire et une analyse thématique comparative des systèmes nationaux de collecte des données seront effectuées sur la base des informations relevées dans les profils des pays et seront présentées à l'atelier comme documents de travail pour discussion.
- 5) L'atelier comportera des séances de débats plénières et des séances d'animation de manière à susciter l'active collaboration des participants. Les groupes de travail sont fondamentalement formés de groupes sous régionaux qui abordent des questions spécifiques aux sous régions.

6. Participants

Deux participants de chaque pays seront invités à prendre part à l'atelier de travail, dont l'un desquels devra être un fonctionnaire principal des pêches (représentant l'utilisateur des informations sur les pêches, par exemple les responsables de l'élaboration des politiques des pêches) et l'autre un fonctionnaire technique directement impliqué dans la collecte des données (représentant le producteur de base de données).

La communication entre les utilisateurs et les producteurs d'informations est essentielle pour que la collecte/gestion des données soit correctement effectuée et que les producteurs comprennent bien les exigences des utilisateurs et que les utilisateurs des informations reconnaissent les limites de l'information et en tiennent compte dans leurs prises de décisions. Le mécanisme d'association de ces deux principales parties intéressées à l'information sur les pêches est essentiel pour des échanges de vues constructifs durant l'atelier. Les pays participants pour l'atelier sous-régional pour le Golfe de Guinée sont ; Congo, DR Congo, Gabon, Cameroun, Sao Tome & Principe, Angola et la Guinée équatoriale.

Annexe 1



STRATEGY FOR IMPROVING INFORMATION
ON STATUS AND TRENDS OF CAPTURE
FISHERIES



STRATÉGIE VISANT À AMÉLIORER L'INFORMATION ET LES TENDANCES DES PÊCHES DE CAPTURE

LE PROJET FISHCODE-STP

Historique

Les responsables de la politique des pêches et les preneurs de décisions, tout en reconnaissant les menaces qui se font de jour en jour plus pesantes au niveau de la diversité et de la productivité ainsi qu'au niveau de la contribution durable des ressources aquatiques au bien-être social, économique et nutritionnel de la population qui ne cesse de croître, admettent que la gestion des pêches responsables est devenue une de leurs préoccupations majeures. Face à ces inquiétudes grandissantes et pour orienter les preneurs de décisions, la FAO a élaboré un «Code de conduite pour une pêche responsable» (CCPR), lequel fut adopté par ses Etats membres en 1995. L'adoption du CCPR, de ses directives techniques et de ses Plans d'action internationaux connexes (PAI), a recueilli un large consensus et il est devenu un modèle mondial sur la base duquel les principes et méthodes pour mettre en valeur et aménager les secteurs des pêches et de l'aquaculture de manière durable seront développés. De façon à faciliter sa mise en application, le Département des pêches de la FAO a créé un programme spécial de partenariats mondiaux chargé d'encourager la pêche responsable: **FishCode**. C'est grâce à ce programme que les initiatives des partenariats appuyant le CCPR pourront être mises à exécution en s'inspirant des connaissances et de l'expérience de la FAO.

Les principes directeurs, toutefois, ne suffisent pas pour pratiquer une gestion responsable des pêches. Des informations valables et des connaissances appropriées en matière de pêche et de ressources halieutiques sont à la base de toute décision raisonnable. Sur la base des recommandations émises par le Comité consultatif de la recherche halieutique (ACFR), une proposition a été développée pour permettre aux informations ayant trait à l'état et aux tendances des captures d'être mieux rassemblées et mieux divulguées. La proposition a été discutée dans le cadre d'une consultation technique de la FAO en 2002 et la «Stratégie visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture» (Stratégie-STP) a été adoptée à la vingt-cinquième session du Comité des pêches de la FAO (COFI) et approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) en 2003.

La Stratégie-STP est un instrument volontaire applicable à tous les Etats et toutes les entités. Son objectif général est de fournir un cadre de référence pour les améliorations en matière de connaissances et d'interprétation de l'état et des tendances des pêches de capture pouvant servir de base à l'élaboration des politiques et à une gestion durable des pêches. La Stratégie-STP sera exécutée par le biais d'accords intergouvernementaux, directement, ou par les organes régionaux des pêches, selon des arrangements prévus, et la FAO.

A sa vingt-cinquième session, le COFI a reconnu qu'un apport supplémentaire de fonds serait nécessaire pour la mise en œuvre de la Stratégie-STP et en conséquence, afin de pourvoir à ces besoins, il a souscrit à une proposition visant à établir un projet multilatéral dans le cadre du programme FishCode. A ce jour trois membres ont engagé des fonds destinés à soutenir le projet FishCode-STP et sa première composante – «Réalisation d'inventaires, de méthodologies et de directives opérationnelles» – fonctionne depuis novembre 2004.

La Stratégie-STP

La nécessité de posséder de bonnes informations sur la situation et les tendances des pêches de capture est mentionnée dans le CCPR et dans les autres instruments des pêches internationaux. Une connaissance correcte et appropriée des pêches et des ressources halieutiques, y compris les aspects socio-économiques, est une condition préalable pour la formulation des politiques et une gestion/gouvernance responsables des pêches.

La Stratégie-STP s'applique au regroupement et à la divulgation d'informations sur la situation et les tendances des pêches de capture aux niveaux national, régional et mondial alors que la collecte des données pour les besoins de la recherche est déterminée au moyen d'autres instruments des pêches internationaux. Néanmoins, on s'attend à ce que le renforcement de la capacité dans les pays en développement consolide la Stratégie-STP de manière indirecte.

La Stratégie-STP se focalise surtout sur les ressources halieutiques et le secteur primaire des pêches. Elle comprend toutes les pêches de capture continentales et maritimes et tous les types d'opérations de capture du poisson. Cependant, elle ne s'applique pas à l'aquaculture en raison des différentes exigences du secteur.

La Stratégie-STP entre dans le contexte du CCPR et son principal objectif est de «fournir un cadre de référence pour les améliorations en matière de connaissances et d'interprétation de l'état et des tendances des pêches de capture pouvant servir de base à l'élaboration des politiques et à une gestion durable des pêches»³. La Stratégie-STP accorde une haute priorité au renforcement de la capacité et à la prise des dispositions nécessaires pour assurer l'assistance technique aux pays en développement. En outre, l'attention est attirée sur les exigences particulières du secteur des petites pêches en raison du rôle important qu'il joue dans la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. La Stratégie-STP soutient le plan de mise en exécution élaboré à Johannesburg et adopté par le Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) en fournissant de meilleures informations pour assurer le suivi des objectifs fixés pour les pêches, dans des limites de temps bien précises, par exemple en ce qui concerne la mise en exécution des plans d'action internationaux (PAI) sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (IUU) et la capacité, la remise en état des stocks

³ Stratégie-STP, paragraphe 12

appauvris, l'application d'une approche écosystémique et l'établissement de «réseaux représentatifs» des aires marines protégées⁴.

La mise en œuvre de la Stratégie-STP se fera à travers des accords de coopération entre les Etats, les organes régionaux des pêches et la FAO. Ces mesures seront prises à différents niveaux géographiques et la FAO aidera à les coordonner. Là où jugé possible, il est recommandé de s'assurer la coopération des organisations existantes.

La Stratégie-STP prépare une liste d'actions nécessaires à la réalisation de ses objectifs. Ces actions portent sur différentes questions et considérations et peuvent se résumer comme suit:

- Pour assurer la participation des pays en développement dans la Stratégie-STP, leurs besoins en matière d'assistance technique et financière doivent être abordés et le *renforcement de la capacité* s'impose tant au niveau national qu'à celui des organes régionaux des pêches.
- Les *petites pêches* et les *pêches dirigées vers la capture de plusieurs espèces cibles* souvent ne sont pas suivies comme elles devraient et des méthodes appropriées seront nécessaires pour améliorer les informations dans ce secteur.
- L'importance des informations recueillies devra être accrue et tenir compte de l'influence des facteurs climatiques, environnementaux et socio-économiques sur la conservation et la gestion des pêches de manière à permettre *l'incorporation des considérations écosystémiques dans la gestion des pêches*. Des indicateurs de développement durable devront également être développés.
- La Stratégie-STP jouera un rôle décisif dans la préparation d'un *inventaire complet des pêcheries et des stocks de poisson à l'échelle mondiale*. Des définitions, des formulaires, des méthodes et d'autres instruments devront être développés pour réaliser un tel inventaire dans le cadre du Système mondial d'information sur les pêches (FIGIS). Un processus de surveillance scientifique portant sur l'information relative aux conditions et tendances devra également être instauré.
- Des critères et méthodes devront être développés pour assurer la *qualité et la précision des informations relatives aux conditions et tendances*. Ces critères et méthodes servant à vérifier les données doivent être conformes aux standards internationaux et pratiques précédemment approuvés.
- L'obtention de données devra être facilitée et *l'échange d'informations sur les conditions et tendances* devra être encouragé.
- Des *Groupes de travail* formés d'experts dans le domaine des pêches devront être établis pour évaluer les conditions et les tendances des pêcheries et des stocks de poisson et pour encourager la qualité et la transparence des informations scientifiques.
- Des mesures devront être prises pour assurer *un caractère durable* à la collecte des données, aux analyses et aux rapports et les Etats devront adapter et contrôler leurs systèmes en conséquence.

Le projet FishCode-STP

De manière à aider à la mise en œuvre de la Stratégie-STP, un projet multilatéral a été formulé dans le cadre du Programme FishCode, le *Projet FishCode-STP*. Le projet a démarré en novembre 2004. L'objectif pour le développement du projet est le même que celui du Programme FishCode, c'est-à-dire l'accentuation des bénéfices nutritionnels, sociaux et

⁴ Voir site web de FishCode "bref aperçu des composantes"

économiques générés par les pêches grâce à une gestion responsable des pêches et à l'adoption de pratiques et politiques de préservation des ressources.

Le projet soutiendra la mise en œuvre de la Stratégie-STP dans son ensemble mais attirera surtout l'attention sur le renforcement de la capacité dans les pays et régions en développement. Les bénéficiaires directs seront les unités statistiques des pêches, les instituts de recherche et les administrations des pêches qui, en plus d'avoir accès à de meilleures informations concernant les conditions et les tendances, verront leurs capacités renforcées et rehaussées. On espère aussi que les partenaires nationaux et internationaux aux niveaux régional et mondial, tireront avantage de l'amélioration de la qualité des informations et, dans certains cas, du renforcement de la capacité.

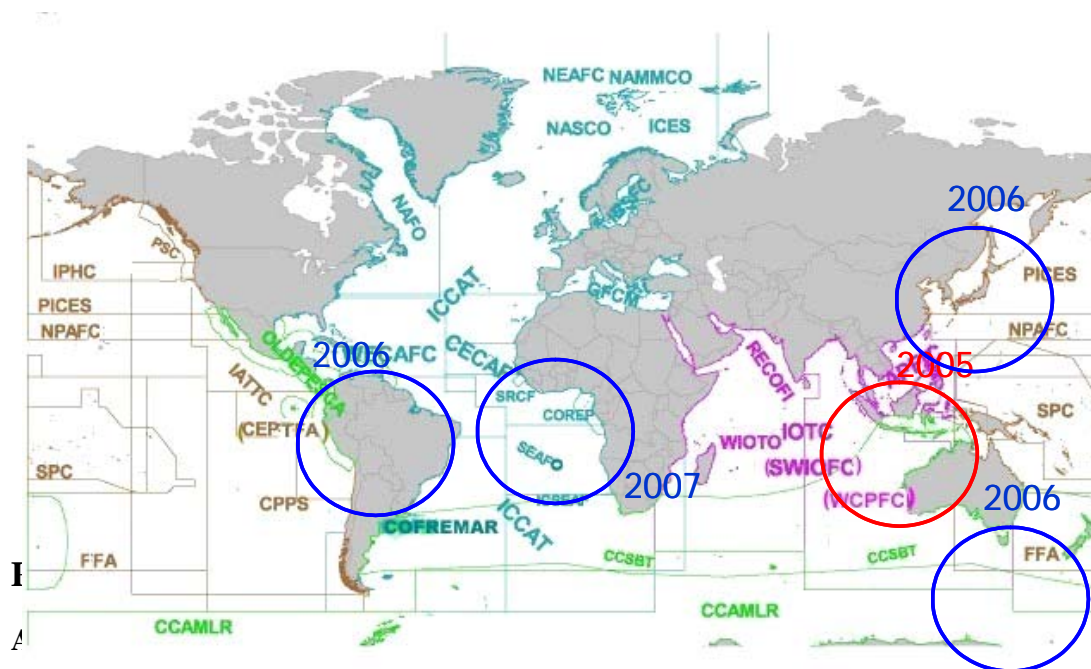
Le projet abordera les «actions nécessaires» décrites dans le document de Stratégie-STP, c'est-à-dire:

- Renforcement de la capacité dans les pays en développement
- Réalisation d'un inventaire mondial des stocks de poisson et des pêcheries
- Développement de systèmes couvrant la collecte des données pour les petites pêches et les pêches à espèces multiples
- Développement de critères et méthodes pour assurer la qualité et la validité des informations
- Soutien à la collecte des données et aux échanges d'informations
- Elargissement du champ d'application des informations relatives aux conditions et tendances des pêches, sans oublier d'incorporer les considérations écosystémiques dans la gestion des pêches
- Participation de groupes de travail aux études d'évaluation des conditions et tendances des pêcheries.

Toutes les activités du projet FishCode-STP sont axées sur les travaux de terrain et réparties à travers toute l'Afrique, les Amériques, l'Asie et le Pacifique. Les Etats bénéficiaires seront choisis parmi les pays en développement dont le potentiel de captures est considérable, qu'elles soient continentales ou marines.

Le projet FishCode-STP est conçu pour être exécuté à l'échelon régional. Dans chaque région géographique, le projet, en collaboration avec un organisme régional des pêches d'une certaine importance aura pour tâche de **faire un inventaire des méthodologies employées pour la collecte des données, d'identifier les lacunes et de développer et mettre en place un programme de terrain destiné à améliorer les systèmes de collecte des données.**

Depuis son lancement en novembre 2004, le projet a mis ses activités en marche dans trois régions: en Asie du Sud-Est en collaboration avec le Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est (SEAFDEC), en Amérique centrale en collaboration avec l'Organisation du secteur des pêches et de l'aquaculture de l'isthme centraméricain (OSPESCA), dans le Pacifique en collaboration avec la Communauté du Pacifique (CPS) et en Chine avec le Bureaux de pêche chinoise (CFS). En 2007, le projet se propose d'amorcer des activités en Afrique de l'Ouest en collaboration avec le COPACE et ses organismes sous régionaux.



Le but des ateliers de travail régionaux du projet est de:

- 1) Préparer des données sur les pays et une synthèse régionale ainsi que des analyses comparatives des principaux aspects des systèmes de collecte des données et des informations relatives aux pêches dans les régions sélectionnées.
- 2) Formuler des recommandations portant sur les futures directions et actions de suivi à entreprendre immédiatement y compris celles se rapportant aux informations requises, aux domaines à améliorer et aux besoins de renforcement de la capacité dans la région.
- 3) Recommander pour les activités pilotes, d'examiner de nouveaux systèmes de surveillance dans la région

Renforcement du contrôle et suivi et de la capacité des pêches par le biais des activités de terrain

Les recommandations des ateliers régionaux sont utilisées pour élaborer un programme de terrain visant à améliorer les systèmes de collecte des données et le renforcement de la capacité à tous les niveaux. Les activités de terrain toutefois ne sont pas définies au préalable et sont développées selon les priorités établies par les experts régionaux. Les deux premiers ateliers ont recommandé des activités relatives à:

- L'établissement ou le renforcement de groupes de travail régionaux, au sein des organismes régionaux des pêches impliqués, chargés de coordonner les statistiques des pêches.
- Au développement d'un minimum de conditions requises et définitions standards applicables aux statistiques des pêches.
- La contribution au développement des systèmes de suivi pour les pêches artisanales, comprenant les aspects socio-économiques et relatifs aux moyens d'existence.

- L'aide aux pêcheries artisanales pour leur permettre d'échanger des informations et des connaissances techniques.
- au soutien aux petits projets pilotes visant à améliorer les aspects spécifiques des systèmes de suivi nationaux des pêches.
- La contribution au développement d'indicateurs simples pour les pêcheries artisanale et à espèces multiples

Dans la plupart des pays il est virtuellement impossible aux projets de former directement tout le personnel impliqué dans la collecte des données. Toutefois, l'approche de base sera d'utiliser toutes les connaissances techniques régionales disponibles par le biais des organismes régionaux des pêches et ensuite, avec l'aide du projet, au niveau national et/ou sous-régional, de dispenser des cours à un nombre aussi vaste que possible de personnel national.

Il sera aussi nécessaire de faire en sorte que les responsables des statistiques et les analystes des pêches, les socio-économistes et les experts en évaluation des stocks de poisson établissent de meilleures relations entre eux. Le projet facilitera cette interaction.

PÊCHERIES ARTISANALES

Les résultats des trois premiers ateliers de travail indiquent que les informations sur les pêcheries font cruellement défaut. Dans un grand nombre de pays, les informations primordiales concernant leurs nombre, distribution, techniques de pêche et niveau de production ne sont pas connues. Cela coïncide avec les conclusions de la Stratégie-STP selon lesquelles de nombreuses pêcheries artisanales et multi-espèces, plus particulièrement dans les pays en développement, ne sont pas bien contrôlées, sont probablement sous estimées et par conséquent ne sont pas considérées comme elles le devraient dans le développement des plans et politiques des pêches.

Cela explique pourquoi une grande partie des activités de terrain sont axées sur le renforcement de la collecte des données de base relatives aux pêcheries artisanales.

Si l'on situe les pêches artisanales dans le plus vaste contexte de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté, l'évaluation des facteurs qui sont à l'origine de la pauvreté et de la vulnérabilité des petites communautés de pêche est d'importance vitale si l'on veut développer des stratégies efficaces propres aux pêches pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Malheureusement, peu de méthodes pour évaluer les pêches artisanales dans le contexte de la sécurité alimentaire, de la vulnérabilité à la pauvreté et de l'utilisation des ressources durables sont disponibles, bien qu'il ait été reconnu qu'il est urgent de les développer.

Ayant conscience de l'importance des petites pêches, le projet FishCode-STP et le WorldFish Centre (WFC) (anciennement connu comme Centre international d'aménagement des ressources bioaquatiques) ont décidé de réaliser un programme commun qui contribuera à mieux évaluer les petites pêches et qui mettra de nouveaux instruments à disposition pour en évaluer la durabilité, fournira de nouvelles directives qui permettront aux individus qui dépendent des petites pêches de plus facilement s'adapter aux changements (écologique, social ou économique) et renforcera la capacité des pays d'évaluer les petites pêches et de gérer leurs pêcheries.

Pour lancer ce programme, le projet FishCode-STP et le WorldFish Centre ont pris l'initiative et organisé, en septembre 2005, un atelier international sur l'évaluation interdisciplinaire des petites pêches. Cela constitue une première mesure pour la réalisation, en collaboration, d'un projet dont le but sera de renforcer la capacité d'évaluation des petites pêches dans les pays en développement. Les résultats de cet atelier et ses recommandations ont abouti à l'élaboration d'un plan de travail qui prévoit:

- L'ultérieur développement de la fonction d'évaluation et des méthodes et indicateurs de performance de la gestion;
- Une synthèse et un effort de sensibilisation;
- Des vérifications sur le terrain/études de cas dans différents pays pour homologuer et rectifier si besoin est le cadre de référence et les indicateurs; et
- Le renforcement de la capacité d'évaluation et de gestion des petites pêches dans les pays en développement. Ces méthodes de travail sont brièvement décrites ci-après.

Le projet FishCode-STP sera activement impliqué dans ce programme.

PÊCHES CONTINENTALES

En raison de leurs caractéristiques spécifiques et de leur rapport avec la gestion des ressources aquatiques continentales, les pêches intérieures sont traitées comme une composante à part mais toutefois complémentaire à la composante du projet des petites pêches halieutiques. Les nouvelles directives techniques de la FAO sur les petites pêches ainsi que les recommandations formulées par la consultation d'experts ad hoc sur les nouvelles approches pour l'amélioration des statistiques sur les pêches de capture en eau douce, qui s'est tenue à Udon Thani, Thaïlande en septembre 2002, seront à la base des activités du projet relatives aux petites pêches continentales. La composante des petites pêches continentales du projet FishCode-STP comprendra, entre autres, les activités suivantes:

- Examen de l'état actuel du suivi et de la gestion des ressources, y compris les aspects socio-économiques et environnementaux, afin d'aider à identifier les lacunes en matière d'information et les besoins dans les domaines suivants:
 - Décisions au niveau des politiques et interventions de l'agence de développement;
 - Méthodes d'évaluation accélérées et viabilité des systèmes de collecte; et
 - collation/dissémination des informations existantes.
- Elaboration de directives techniques sur les approches alternatives pour évaluer les pêches continentales.
- Organisation, en collaboration avec le projet Addressing the Quality of Information on Inland Fisheries project (AQUIIF) de la FAO d'un atelier international sur les exigences en matière de collecte de données, de détermination des méthodes alternatives d'évaluation (y compris les méthodes basées sur les services d'information géographiques - SIG) et le choix de la voie à suivre pour renforcer le soutien en Afrique, en Asie du Sud Est et sur tout le continent américain.
- Concentration de l'effort de sensibilisation sur les preuves valides attestant l'importance des pêches continentales.
- Exécution d'études de terrain pour tester les approches alternatives.

- Renforcement de la capacité axé sur les activités de terrain dans les pays en développement.

DÉVELOPPEMENTS INSTITUTIONNELS ET ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR L'ÉTAT ET LES TENDANCES

Après s'être occupé des activités régionales, nationales ou relatives au sujet, le projet exécutera les activités suivantes au niveau mondial:

- Contribution au développement de critères et méthodes pour assurer la qualité et la fiabilité des informations.
- Contribution à l'élaboration d'un inventaire mondial des stocks de poissons et des pêcheries.
- Contribution à l'élaboration d'un inventaire mondial des systèmes de suivi.
- Contribution aux développements institutionnels et développement d'arrangements pour la fourniture et l'échange d'informations.

Appuyé par le Groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches (CWP) et en s'inspirant du cadre de référence et du programme mondial pour la gestion des informations de FIGIS, le projet cherche à établir des synergies entre les buts mondiaux des organismes régionaux des pêches et les activités régionales. Il contribue, là où nécessaire, au développement des arrangements, des méthodologies, des directives et instruments au niveau mondial et de surcroît soutient leur formulation aux niveaux régional et national par le biais des atelier régionaux mentionnés ci-dessus. Cette stratégie contrôle que ces instruments répondent effectivement aux besoins exprimés localement.